

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

**délibération :
N° 2014_27_12**

L' an deux mille quatorze , le mercredi 09 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 11

Date de convocation du Conseil : 03 Avril 2014

Présents : 9

Présents :

Votants : 9

Titulaires : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur LIOT Gérard

**Objet : Désignation d'un
correspondant sécurité
routière**

Absent(s) : Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de désigner un correspondant sécurité routière pour représenter la commune.

Mme GUILLON Sèverine se porte candidate.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de nommer Mme GUILLON Sèverine comme correspondante sécurité routière pour représenter la commune.
- Autorise Mme GUILLON Sèverine à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 09/04/2014 et transmis en sous-préfecture le 10/04/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT